

# **SOLIDAIRES** aux Finances

SNUI - SOLIDAIRES CCRF & SCL - SOLIDAIRES-DOUANES - SUD TRÉSOR - SOLIDAIRES I.D.D. - SUD INSEE - SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP - SNABF-SOLIDAIRES

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

solidairesfinances@solidairesfinances.fr - http://www.solidairesfinances.fr

# Déclaration liminaire CNAS DU 16 DÉCEMBRE 2010

Ce conseil national d'action sociale se tient dans un contexte tendu après des mois de mobilisation et de conflit contre le projet de réforme des retraites.

Les agents de l'Etat et ceux des ministères financiers en particulier se sont battus avec les salariés du secteur privé contre cette loi inacceptable :

#### **Inacceptable car elle est injuste :**

Elle baisse à nouveau le niveau des pensions alors qu'un million de salariés vit déjà en dessous du seuil de pauvreté.

Elle amplifie les inégalités et frappe plus durement les plus précaires : c'est la pire contre réforme d'Europe, qui cumule à la fois le recul des âges de départ et l'allongement de la durée de cotisation pour un taux plein.

### Inacceptable car elle est illégitime

Nicolas SARKOZY s'est fait élire en promettant de ne pas toucher eux 60 ans. La négociation n'a pas eu lieu, le débat a été bâclé au parlement et au sénat, et la loi a été promulguée à l'issue d'une procédure parlementaire expéditive.

Les salariés, les agents de l'état, les citoyens et les organisations syndicales se sont battus contre la régression sociale généralisée qui porte atteinte à la protection sociale, au pouvoir d'achat, aux libertés.

C'est fortes du soutien de l'opinion publique que les organisations syndicales agissent contre la dégradation de la situation économique et sociale.

Le partage inégal des richesses est devenu une évidence pour une majorité de la population qui n'accepte plus cette régression sociale alors qu'une autre politique plus juste, plus égalitaire permettrait le progrès social.

On brandit la crise, encore et toujours,...et pourtant...

Lorsqu'une partie du programme du Conseil National de la Résistance a été mis en place, la France se trouvait dans un état de crise bien pire qu'aujourd'hui.

Or les trente glorieuses n'auraient pas été possibles sans cette législation sociale. La preuve a été faite : l'investissement social est un investissement économique formidable !

C'est pourquoi nous voulons des réformes qui respectent les droits sociaux et assurent à chacun l'accès aux biens communs de l'humanité

Au lieu de cela, dans nos ministères, on continue à supprimer des emplois, à démanteler les services au mépris des conditions de travail des agents.

Alors, dans un tel contexte, comment appréhender le budget de l'action sociale présenté à ce CNAS ?

Monsieur le Président, force est de constater que le ministère ne met pas les moyens à la hauteur de ses ambitions.

Certes, les ministres affichant des crédits destines aux politiques sociales inscrits dans le projet de loi de finances pour 163 millions d'euros. Avec la réserve de précaution, que nous continuons à contester même si elle s'est assouplie, ces crédits seront en définitive ramenés à 156 millions d'euros.

Mais en fait, quand on compare les budgets 2009, 2010 et 2011, c'est à une véritable baisse, à périmètre constant, à laquelle nous sommes confrontés.

En restauration collective, les crédits passent en CP de 72 ,5 M d'€ en 2009 à 66,9 M d'€ en 2010 et à 67,7 M d'€ en 2011. Tous les postes diminuent sauf la subvention interministérielle et les crédits d'investissement.

Pour **le logement**, la subvention à ALPAF augmente certes de 4 M d'€par rapport à 2010 mais de seulement 1,5 M d'€ par rapport à 2009.

Et pourtant, ALPAF fera moins cette année que les années précédents, tout simplement parce que cette association n'a plus de réserve et qu'elle ne peut donc plus les investir

Or le logement est une véritable priorité dans les zonez de première affectation, où le coût du logement est très élevé, mais également en province.

Comment comptez-vous accueillir tous les agents nouvellement recrutés, à la DGFIP en particulier et ils sont nombreux, en ne réservant que 180 logements par an ?

Comment comptez-vous loger les familles qui s'agrandissent?

Comment comptez-vous loger les personnes en situation de divorce, alors qu'il y a au ministère près de 10% de familles monoparentales ?

Pour **le tourisme social**, là encore, on assiste à une diminution des crédits de 1 M d'€ au prétexte d'une diminution importante du nombre de colons, mais vous ne parlez pas de l'augmentation des tarifs de ces mêmes colonies de vacances pour faire face à la diminution la subvention.

Et même remarque pour les aides pécuniaires et les prêts sociaux, en diminution respectivement de 2 00000 € et 110000 €, alors mêm que le rapport du service social met en exergue le nombre croissant d'agents confrontés à de graves difficultés financières, et je ne parle des effets des différentes tempêtes.

## Deux lignes budgétaires augmentent :

La subvention aux associations socioculturelles et les crédits destinés à la petite enfance On pourrait s'en satisfaire mais là aussi en y regardant de plus près c'est un leurre

- Pour les associations, l'augmentation ne s'explique que par la prise en charge des personnels détachés (1 100 000 € en 2010 et 900000€ en 2011)
- Quant à la petite enfance, si l'on s'engage dans la réservation de 30 lits supplémentaires ce qui est pour nous historique, c'est d'abord et avant tout pour favoriser l'égalité Hommes/Femmes, et c'est sûrement une des composantes qui a permis à Bercy d'obtenir le label diversité.

Mais quel abondement budgétaire pour l'action sociale ?

Seul point positif, et nous tenons à le relever, c'est la mise en débat pour la première fois au CNAS du rapport du service social.

Alors vraiment, non, Monsieur le Président, nous ne pouvons pas dire que ce budget 2011 en réalité en diminution par rapport à 2010 nous satisfait.

Il ne nous satisfait pas tout simplement parce qu'il se concrétise par une régression sociale, ne serait-ce qu'en termes de logements et de prêts.

Vous souhaitez mettre en place des prêts en faveur des enfants poursuivant leurs études. Belle idée, mais quel financement ?

Et que dire de la problématique des personnes âgées et de la dépendance ?

Rien n'est fait pour les retraités au niveau de l'action sociale, ALPAF vient de leur ouvrir l'accès au prêt « amélioration de l'habitat » mais à n'en pas douter ils leur sera rapidement fermé.

Pour l'action sociale, les retraités n'existent pas sauf pour EPAF, bien contente de les trouver pour remplir ses résidences en basse saison.

Comment notre ministère compte-t-il répondre aux préconisations du Président de la République annoncées le 16 novembre dernier, disant qu'il faut résoudre la question de la place des personnes âgées dans notre société, d'une population dont la vieillesse augmente et dont les enfants se trouvent totalement démunis face à la dépendance.

Le Président a souhaité la mise en place d'un cinquième risque.

Certes, mais il nous parait indispensable de rappeler l'universalité des besoins dans ce domaine, que le financement de ce cinquième risque passe par la solidarité nationale et une cotisation sur l'ensemble des revenus et du patrimoine.

De plus, c'est un véritable service public ce la dépendance qui doit être recherché.

Dès lors il nous semble évident que les ministères financiers doivent s'inscrire dans cette démarche et proposer de véritables structures d'accueil pour nos retraités.

Mais cela passe évidemment par des moyens supplémentaires et c'est tout le respect et la reconnaissance que nous devons à nos aînés.

Je conclurai mon propos sous forme d'avertissement en quelque sorte :

Après avoir fait face aux révolutions informatiques et applicatives, après avoir subi et su s'adapter aux différentes réformes qui ont atteint nos administrations ces dernières années, aujourd'hui les agents doivent faire face à un véritable cataclysme :

- Suppressions massives d'emplois
- > Réformes des structures
- Fusion, dislocation, éclatement des administrations
- ➤ Changements de postes, déménagements en tous genres etc...

C'est une dégradation permanente, et le rapport du service social le démontre, des conditions de travail, où les agents n'ont plus de repères et sont constamment sous pression.

L'action sociale est le seul rempart qui leur reste et qui leur permet de moins mal vivre leur quotidien.

Monsieur le Président, les délégués de l'action sociale ne sont pas que des gestionnaires et des comptables des deniers publics, ils doivent avant tout être des acteurs et des animateurs de la vie sociale au même titre que les assistants de service social et les salariés des associations.

L'action sociale est une aventure et tous ses acteurs sont d'une certaine façon des fabricants de bonheur.

L'action sociale est le seul facteur aujourd'hui de cohésion sociale et à ce titre aucune régression ne saurait être admise. Il en va ainsi de toutes nos administrations alors, s'il vous plait, ne l'oubliez pas.

Je vous remercie